



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/61
1^{er} mai 2025

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-seizième réunion
Montréal, 26-30 mai 2025
Point 12 de l'ordre du jour provisoire¹

**EXAMEN DU MODÈLE DE PRÉSENTATION DES RAPPORTS D'AVANCEMENT
ET DES RAPPORTS FINANCIERS, Y COMPRIS LEUR
TEXTE EXPLICATIF (DÉCISION 95/91 d))**

1. Le premier modèle de présentation des rapports d'avancement et des rapports financiers du Fonds multilatéral a été adopté à la 17^e réunion du Comité exécutif et a été conçu pour recueillir des informations et des statistiques complètes sur chaque projet et activité approuvés par le Comité exécutif. Ce modèle a par la suite fait l'objet de plusieurs révisions visant à l'harmoniser avec les différentes politiques du Fonds.
2. À sa 95^e réunion, le Comité exécutif a examiné le document sur le recensement des informations devant être communiquées et la rationalisation de la communication d'informations sur l'état d'avancement des projets pour l'ensemble des rapports. Un questionnaire avait été distribué aux agences aux fins de la cueillette des informations à partir desquelles le document allait être élaboré. S'agissant des rapports d'avancement et des rapports financiers annuels, les agences ont remis en question la nécessité de communiquer des informations sur l'état d'avancement des projets lorsque de nombreux renseignements avaient déjà été fournis par le biais des rapports d'avancement sur les plans de mise en œuvre des tranches précédentes et ont proposé que le rapport annuel porte uniquement sur un exercice budgétaire. En ce qui concerne le modèle de présentation des rapports, il a été indiqué, entre autres, qu'il serait préférable d'adopter un modèle qui faciliterait l'analyse des données, qui exclurait les projets pour lesquels il n'est plus nécessaire de communiquer des informations et qui laisserait une certaine latitude dans le regroupement de nombreuses composantes à saisie unique d'une tranche. La nécessité de réviser le texte explicatif a également été soulevée afin que seules les informations les plus pertinentes soient incluses².
3. Le Comité exécutif a par la suite demandé au Secrétariat, en consultation avec les agences d'exécution, d'examiner le modèle de présentation des rapports d'avancement et des rapports financiers, y compris leur texte explicatif, en vue de rationaliser la communication d'informations tout en permettant la collecte des données requises pour la préparation du rapport sur les résultats du Fonds multilatéral, et de présenter le modèle révisé pour examen par le Comité exécutif à sa 96^e réunion (décision 95/91 d)).

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/1

² Paragraphe 8 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/91

4. En réponse à la décision 95/91 d), le Secrétariat et les agences d'exécution ont tenu des discussions approfondies à la réunion de coordination interinstitutions³. Les modifications proposées à la base de données des rapports d'avancement, y compris leur texte explicatif, visent, en tenant compte des politiques pertinentes actualisées du Fonds multilatéral ainsi que des préoccupations des agences mentionnées au paragraphe 2 ou abordées à la réunion de coordination interinstitutions, à rationaliser le processus de communication d'informations afin d'alléger la charge de déclaration des agences bilatérales et d'exécution sans que le suivi des projets n'en souffre. Le modèle de présentation révisé des rapports d'avancement et des rapports financiers, s'il est accepté par le Comité exécutif, sera intégré dans le système de gestion des connaissances en tant que module des rapports d'avancement dans le portail des agences d'exécution et bilatérales⁴.

Modifications proposées au modèle figurant dans la base de données des rapports d'avancement

Justification

5. L'objectif général de la révision consiste à rationaliser la communication d'informations et à alléger la charge de déclaration des agences d'exécution et bilatérales sans que le suivi des projets n'en souffre et sans que le volume d'informations et de données transmis au Comité exécutif ne diminue. Pour ce faire, le Secrétariat a pris en considération les paramètres ci-après, qui sont également abordés dans les paragraphes suivants du document :

- a) Le système de gestion des connaissances et les différents modules du système qui transmettront aux tableaux de bord publics des données sur l'incidence des projets et activités financés dans le cadre du Fonds multilatéral ;
- b) Les informations figurant actuellement dans les rapports sur la mise en œuvre des tranches qui accompagnent les demandes de nouvelle tranche présentées par des pays qui ne recueillent pas systématiquement ces informations ; c'est dans ces rapports que l'on trouve différents indicateurs d'incidence, tels que le nombre de techniciens formés ;
- c) Les rapports d'avancement annuels sont essentiellement des rapports financiers qui contiennent également des informations spécifiques sur les aspects généraux des projets. L'inclusion d'informations et de données sur les incidences aurait fait double emploi avec les informations fournies dans les rapports sur les tranches, ce qui aurait alourdi inutilement la charge des agences d'exécution et bilatérales.

Modifications proposées

6. Le Secrétariat propose de réviser le modèle figurant dans la base de données des rapports d'avancement en mettant à jour les intitulés de six colonnes et en introduisant quatre nouvelles colonnes pour accroître la clarté des données recueillies. De plus, dans un souci de simplification de la déclaration, le Secrétariat propose de supprimer neuf colonnes afin qu'il n'y ait pas de doublon dans les données, et de supprimer les colonnes qui ne sont plus pertinentes sous l'angle des politiques actuelles du Fonds multilatéral. Toutes les modifications proposées sont mises en évidence en gras ou barrés, et leur justification est décrite dans le tableau 1.

³ Montréal, 4-5 mars 2025

⁴ Annexe I au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/2

Tableau 1. Modifications proposées à la base de données des rapports d'avancement

Tableau 1: Modifications proposées à la base de données des rapports d'avancement	
Intitulé de la colonne	Justification des modifications proposées
Modification à la colonne existante	
Consommation à éliminer par proposition en tonnes PAO/TM	Indiquer les unités de mesure de la consommation : tonnes PAO pour les projets liés aux SAO et tonnes métriques (TM) pour les projets liés aux HFC.
Consommation éliminée en tonnes PAO/TM	
Production à éliminer par proposition en tonnes PAO/TM	
Production éliminée en tonnes PAO/TM	
Observations (au 31 décembre XXXX)	Indiquer la période de référence pour chaque colonne.
Observations (dernières informations) (année en cours)	
Colonnes ajoutées (à partir du système de gestion des connaissances)	
Méta-code	Permettre la mise en relation de tous les projets associés à un accord pluriannuel donné.
Code	Ajouter un nouveau code pour attribuer un identifiant détaillé et unique à chaque projet.
Code existant	Code actuellement attribué à tous les projets depuis la création du Fonds. Il sera inclus dans la base de données révisée des rapports d'avancement afin de faciliter l'identification des projets avec le nouveau code pendant la période de transition.
Groupe	Simplifier le classement des projets au sein d'une même catégorie, telle que PGEH – phase I, PGEH – phase II ou plan de mise en œuvre de l'amendement de Kigali – phase I, etc. sur la base de la typologie des groupes introduite dans le système de gestion des connaissances.
Colonnes supprimées	
Accord pluriannuel/Élimination partielle – accord pluriannuel/Réduction ponctuelle/Projet individuel/Plan de gestion des risques/Mise à jour du plan de gestion des risques pour les pays non classés parmi les pays à faible consommation/Réserve de halons	Avec l'introduction de la colonne pour le groupe dans les données de base, il n'est plus nécessaire de communiquer des renseignements sous ces colonnes.
Produits chimiques	
Réunion	Avec l'introduction des colonnes pour le code existant et le code, les colonnes pour la réunion et le nombre d'inventaires, qui étaient utilisées pour l'élaboration des codes, ne sont plus nécessaires, car elles ont été intégrées dans la nouvelle convention de codification introduite dans le système de gestion des connaissances.
Nombre	
A/N	La plupart des projets étant actuellement mis en œuvre par l'agence et les fonds étant décaissés au cours de la mise en œuvre, il n'est plus nécessaire de communiquer des renseignements sur ces caractéristiques de la mise en œuvre.
IRDX	
Année de la contribution	Cette colonne ne concerne que les agences bilatérales et renvoie à l'année au cours de laquelle les contributions bilatérales ont été créditées. Pour éviter les doublons dans la communication, il est possible de supprimer cette colonne, car la date d'approbation du projet peut correspondre à l'année de la contribution.
Dotations indiquées dans le plan d'activités (investissement ou non-investissement)	On indique dans cette colonne si le projet est classé comme un investissement ou un non-investissement sur la base des dotations du plan d'activités. Ces informations sont liées aux indicateurs d'efficacité antérieurs conformément à la décision 26/4. Étant donné qu'il n'est pas nécessaire d'apporter cette précision avec les nouveaux indicateurs

Intitulé de la colonne	Justification des modifications proposées
	d'efficacité figurant dans la décision 93/8, cette colonne peut être supprimée.
Date d'achèvement prévue la plus récente	Lorsqu'un projet figurant sur la liste des projets dont la mise en œuvre est en retard, établie conformément à la décision 22/61, paragraphe b), progresse, le Secrétariat indiquera sous cette colonne la date d'achèvement prévue fournie par les agences dans leurs derniers rapports d'avancement afin de déterminer les futurs retards de mise en œuvre. Le Secrétariat continuera à assurer un suivi distinct de cette date pour recenser les projets présentant des retards de mise en œuvre ; par conséquent, cette colonne peut être supprimée.

7. Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/103, qui porte sur le cadre de résultats et un tableau de bord (rapport sur les résultats du Fonds multilatéral) adapté aux activités du Fonds, le Secrétariat a indiqué que des colonnes seraient ajoutées dans les rapports d'avancement annuels des agences pour recueillir les données pertinentes nécessaires à l'établissement du rapport du Fonds sur l'atteinte des cibles associées aux indicateurs des projets. Cependant, ayant défini les besoins des utilisateurs en lien avec les modules du système de gestion des connaissances qui sont utilisés pour la présentation des projets et les rapports d'avancement, le Secrétariat a noté que les efforts déployés par les agences pour recueillir des données, d'une part au moyen des rapports d'avancement des projets et des rapports financiers annuels, et d'autre part par le biais des rapports sur la mise en œuvre des tranches qui accompagnent les demandes de versement des tranches suivantes, faisaient double emploi, et a fait observer qu'il conviendrait peut-être de rapprocher les deux ensembles pour assurer l'exactitude des données. Après réflexion et compte tenu des préoccupations des agences abordées au paragraphe 2 et du caractère financier des rapports d'avancement annuels mentionné au paragraphe 5 c), il a été décidé que les données relatives au rapport sur les résultats du Fonds et aux tableaux de bord du système de gestion des connaissances seront recueillies par le biais des rapports de mise en œuvre des tranches plutôt que des rapports d'avancement annuels.

8. La version révisée du modèle figurant dans la base de données des rapports d'avancement, élaborée à la lumière des modifications proposées ci-dessus, est présentée à l'annexe I pour examen par le Comité exécutif. Les colonnes ont été regroupées par champ afin de faciliter le téléchargement des données vers le système de gestion des connaissances. Les données des colonnes ombrées en gris seront tirées du système de gestion des connaissances (comme indiqué dans le tableau 1), tandis que les données des colonnes non ombrées seront fournies par les agences d'exécution et bilatérales.

Modifications au modèle de texte explicatif pour les rapports d'avancement

9. Afin que le Comité exécutif puisse examiner un résumé complet des informations contenues dans la base de données et que les résumés présentés concordent avec les informations de la base de données révisée, il a été convenu de réviser le modèle de texte explicatif utilisé par les agences. Les modifications proposées au texte explicatif sont justifiées ci-après :

- Des suppressions ont été effectuées lorsque les mêmes informations étaient demandées dans différents rapports afin qu'il n'y ait pas de doublon dans la communication ;
- Les informations à fournir ont été réorganisées et réparties entre différentes sections afin de permettre un examen par catégorie de projet, et une nouvelle section sur l'avancement des projets pour l'année de référence a été ajoutée, couvrant les activités liées aux HCFC, aux HFC, le rendement énergétique et les inventaire nationaux des réserves de substances réglementées à l'état de déchets, afin que les informations soient en phase avec les politiques en vigueur ;

- c) Une section sur l'évaluation des risques a été ajoutée aux fins de la communication d'informations sur la manière dont les problèmes liés aux retards de mise en œuvre des projets sont systématiquement abordés par les différentes agences ;
- d) Les tableaux récapitulatifs ont été regroupés dans l'annexe I du rapport pour faciliter l'examen des données.

10. On trouvera un aperçu de la révision proposée du texte explicatif pour les rapports d'avancement au tableau 2, et la révision du modèle de présentation de ce texte à l'annexe II. À des fins de comparaison et de référence, l'annexe III donne un aperçu du modèle de présentation actuel du texte explicatif.

Tableau 2. Aperçu de la révision proposée du texte explicatif pour les rapports d'avancement

I.	Résumé des projets depuis la création du Fonds multilatéral
I.1	Données récapitulatives
I.2	Données récapitulatives par groupe <i>(Résumé de la mise en œuvre des projets depuis la création du Fonds jusqu'à la fin de la période de référence)</i>
II.	Avancement des projets au cours de l'année de référence
II.1	Activités liées à l'élimination des HCFC <i>(Résumé des activités liées à l'élimination des HCFC, y compris les plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), les plans de gestion de l'élimination de la production de HCFC (PGEPH), les projets autonomes d'investissement/non-investissement et les projets de préparation d'activités)</i>
II.2	Activités liées à la réduction des HFC <i>(Résumé des activités liées à la réduction des HFC, y compris les plans de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali relatif aux HFC, les projets autonomes d'investissement/non-investissement et les projets de préparation d'activités)</i>
II.3	Activités liées au rendement énergétique a) Activités supplémentaires à inclure dans les PGEH pour les pays à faible consommation afin de maintenir le rendement énergétique dans le secteur de l'entretien (décision 89/6 b)) ; b) Projets pilotes relatifs au rendement énergétique (décision 91/65) ; c) Projets relevant du cadre opérationnel pour le rendement énergétique (décision 94/60) ; d) État d'avancement de l'application des normes minimales de rendement énergétique, y compris pour la réfrigération domestique et la climatisation résidentielle. <i>(Résumé des activités liées au rendement énergétique dans le cadre des différents guichets de financement)</i>
II.4	Activités liées aux inventaires nationaux des réserves de substances réglementées à l'état de déchets <i>(Rapport succinct sur l'état d'avancement des activités liées aux inventaires nationaux des réserves de substances réglementées à l'état de déchets)</i>
III.	Projets achevés au cours de l'année de référence <i>(Résumé des activités réalisées depuis le dernier rapport d'avancement)</i>
IV.	Intégration des questions de genre <i>(Rapport succinct sur les principaux résultats obtenus sur le plan de l'intégration des questions de genre)</i>
V.	Évaluation des risques <i>(Traitement systématique des problèmes de retard dans la mise en œuvre des projets par les différentes agences)</i>
VI.	Indicateurs d'efficacité <i>(Évaluation quantitative de l'efficacité des agences d'exécution par rapport aux cibles établies)</i>

	<i>dans les plans d'activités, les rapports financiers et les rapports d'avancement, ainsi que leurs réalisations par rapport à ces cibles pour l'année considérée)</i>
VII.	Faits marquants au niveau national <i>(Informations sur les réalisations dans les pays qui s'illustrent dans la mise en œuvre de projets, de politiques et d'autres mesures)</i>
VIII.	Questions administratives et autres questions
	VIII.1 Réunions auxquelles l'agence a participé
	VIII.2 Coopération avec les agences d'exécution et d'autres agences
	VIII.3 Autres questions <i>(Toute autre question que l'agence peut souhaiter porter à l'attention du Comité exécutif)</i>
	Annexe I : Tableaux récapitulatifs <i>(Tableaux récapitulatifs sur tous les projets, achevés et amorcés, depuis la création du Fonds multilatéral)</i>

Conclusion

11. Le Secrétariat a examiné attentivement l'ensemble du processus d'établissement des rapports d'avancement et des rapports financiers, en tenant compte des politiques approuvées par le Comité exécutif. Des modifications ont été apportées aux modèles de présentation afin que les informations rétrospectives fournies soient cohérentes.

12. La modèle révisé de présentation des rapport d'avancement sera intégré dans le cycle global d'établissement de rapports sur les projets au sein du système de gestion des connaissances, qui, à partir des rapports de l'année précédente, saisit sous les colonnes non ombrées dans la base de données des rapports d'avancement les informations que doivent fournir les agences d'exécution et les agences bilatérales, afin de leur faciliter la tâche dans l'établissement de rapports. Le système de gestion des connaissances répondra également aux préoccupations des agences soulevées au paragraphe 2, telles que le pré-filtrage des données permettant d'afficher uniquement les projets achevés et en cours qui doivent faire l'objet d'un rapport, la flexibilité dans le regroupement des colonnes pour lesquelles des informations sont nécessaires pour permettre aux agences de les fournir en une seule étape, et l'inclusion d'un méta-code pour regrouper toutes les composantes uniques d'une tranche et les tranches relevant d'un même accord pluriannuel. En outre, afin d'alléger le processus de communication, tous les tableaux récapitulatifs inclus dans les textes explicatifs seront générés par le système de gestion des connaissances. Ces mesures rationaliseront le processus d'établissement des rapports et réduiront la charge qui pèse sur les agences d'exécution et bilatérales.

13. S'il est approuvé, le modèle de présentation révisé pour la base de données des rapports d'avancement et leur texte explicatif sera mis en œuvre en 2026 pour la présentation des rapports d'avancement de 2025.

Recommandation

14. Le Comité exécutif voudra peut-être :

- a) Prendre note de l'examen du modèle de présentation des rapports d'avancement et des rapports financiers, y compris leur texte explicatif (décision 95/91 d)) figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/61 ;
- b) Approuver le modèle de présentation révisé des rapports d'avancement et des rapports financiers, y compris leur texte explicatif, figurant dans les annexes I et II au document visé à l'alinéa a) ci-dessus, en notant que le nouveau modèle sera mis en œuvre en 2026 pour la présentation des rapports d'avancement de 2025.

Annexe I

**MODÈLE RÉVISÉ DE PRÉSENTATION DANS LA BASE DE DONNÉES - RAPPORTS
D'AVANCEMENT ET RAPPORTS FINANCIERS**

Données générales									
Méta-code	Code	Code existant	Agence	Groupe	Région	Pays	Type	Secteur	Titre du projet

Données sur les dates						
Date d'approbation	Date d'achèvement par proposition	État d'avancement	Date du premier décaissement	Date d'achèvement prévue	Date d'achèvement effective	Date d'exécution financière

Données sur l'élimination							
Consommation à éliminer par proposition (tonnes PAO/TM)	Consommation à éliminer par proposition (tonnes d'éq CO ₂)	Production à éliminer par proposition (tonnes PAO/TM)	Production à éliminer par proposition (tonnes d'éq CO ₂)	Consommation éliminée (tonnes PAO/TM)	Consommation éliminée (tonnes d'éq CO ₂)	Production éliminée (tonnes PAO/TM)	Production éliminée (tonnes d'éq CO ₂)

Données financières								
Financement approuvé (\$ US)	Ajustement (\$ US)	Financement approuvé plus ajustements (\$ US)	Pourcentage du financement décaissé	Solde (\$ US)	Coûts d'appui approuvés (\$ US)	Ajustement des coûts d'appui (\$ US)	Coûts d'appui approuvés plus ajustements (\$ US)	Solde des coûts d'appui (\$ US)

Données financières (suite)						
Décaissements (\$ US)	Engagements de fonds (\$ US)	Décaissements estimatifs de l'année en cours (\$ US)	Décaissements au titre des coûts d'appui (\$ US)	Coûts d'appui engagés (\$ US)	Décaissements aux bénéficiaires finaux par le Bureau de la coopération économique étrangère/Ministère de la protection environnementale (\$ US)	Fonds avancés (\$ US) (PNUE seulement)*

* Fonds transférés au gouvernement après la signature de l'accord.

Données décisionnelles		Données sur le texte explicatif et les indicateurs		
Décisions relatives aux retards de mise en œuvre/rapports d'avancement	Date d'achèvement prévue par l'accord ou la décision	Observations (au 31 décembre XXXX)	Observations (année en cours)	Politique en matière de genre pour tous les projets approuvés à la 85 ^e réunion (oui/non)

Annexe II

MODE DE PRÉSENTATION RÉVISÉ DU TEXTE EXPLICATIF POUR LES RAPPORTS D'AVANCEMENT DES AGENCES

1. Les agences d'exécution devraient utiliser les titres de section et de sous-section suivants et fournir les informations requises conformément au modèle, sans modifier les rubriques.

I. Résumé des projets depuis la création du Fonds multilatéral

I.1 Données récapitulatives

2. Dans cette section, résumer brièvement la mise en œuvre des projets depuis la création du Fonds jusqu'à la fin de la période de référence. Un résumé de quelques phrases devrait être suivi d'un tableau.

Élément	Cumul depuis 1991*
Nombre total de projets approuvés	
Nombre total de projets achevés	
Total du financement approuvé (\$ US)	
Total du financement décaissé (\$ US)	
Élimination totale approuvée (PAO/TM)	
Élimination totale effective (PAO/TM)	
Élimination totale approuvée (tonnes d'équivalent CO ₂)	
Élimination totale effective (tonnes d'équivalent CO ₂)	

* À l'exclusion des projets annulés et transférés.

I.2 Données récapitulatives par groupe

3. Dans cette section, résumer brièvement la mise en œuvre des projets depuis la création du Fonds jusqu'à la fin de la période de référence. Commencer par un résumé de quelques phrases. Le tableau fournit un résumé de tous les projets approuvés par groupe.

Groupe	Nombre de projets*			Financement (\$ US)*			
	Approuvés	Achevés	% achevés	Approuvé	Décaissé	Solde	% décaissé
PGEH, phase I							
PGEH, phase II							
Plan de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, phase I							
Renforcement institutionnel							
etc...							
Total							

* À l'exclusion des projets annulés et transférés.

II. Avancement des projets au cours de l'année de référence

II.1 Activités liées à l'élimination des HCFC

4. Dans cette section, résumer les activités liées à l'élimination des HCFC, y compris les plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), les plans de gestion de l'élimination de la production de HCFC

(PGEPH), les projets autonomes d'investissement/non-investissement et les projets de préparation d'activités).

5. Dans cette section, faire état des projets et des activités, y compris le nombre de PGEH/PGEPH approuvés et achevés au cours de la période de référence. Résumer les projets en cours de mise en œuvre (état d'avancement de la mise en œuvre, principaux problèmes relevés lors de la mise en œuvre, et difficultés posées par les différentes conversions/technologies (par exemple la non-disponibilité de certaines substances de remplacement, les composants nécessaires à la fabrication d'appareils, le coût des solutions de remplacement, les problèmes spécifiques liés à la formation des techniciens et des agents d'application) pour l'année de référence.

II.2 Activités liées à la réduction des HFC

6. Dans cette section, résumer les activités liées à la réduction des HFC, y compris les plans de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali relatif aux HFC, les projets autonomes d'investissement/non-investissement et les projets de préparation d'activités.

7. Dans cette section, faire état des projets et des activités, y compris le nombre de plans de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali relatif aux HFC approuvés et achevés au cours de la période de référence. Résumer les projets en cours de mise en œuvre (état d'avancement de la mise en œuvre, principaux problèmes relevés lors de la mise en œuvre, et difficultés posées par les différentes conversions/technologies (par exemple la non-disponibilité de certaines substances de remplacement, les composants nécessaires à la fabrication d'appareils, le coût des solutions de remplacement, les problèmes spécifiques relatifs à l'utilisation de ces solutions dans différents secteurs, les problèmes spécifiques liés à la formation des techniciens et des agents d'application) pour l'année de référence.

II.3 Activités liées au rendement énergétique

8. Dans cette section, résumer les activités liées au rendement énergétique dans le contexte de l'élimination des HCFC ou de la réduction des HFC.

9. Dans cette section, faire état des activités liées au rendement énergétique bénéficiant de différents guichets de financement et fournir un rapport succinct sur la mise en œuvre des projets et les principaux problèmes relevés au cours de la mise en œuvre pour chaque sous-section ci-dessous :

- a) Activités supplémentaires à inclure dans les PGEH pour les pays à faible consommation afin de maintenir le rendement énergétique dans le secteur de l'entretien (décision 89/6 b)) ;
- b) Projets pilotes relatifs au rendement énergétique (décision 91/65) ;
- c) Projets relevant du cadre opérationnel pour le rendement énergétique (décision 94/60) ;
- d) État d'avancement de l'application des normes minimales de rendement énergétique, y compris pour la réfrigération domestique et la climatisation résidentielle, en particulier dans les pays qui bénéficient d'un soutien dans le cadre de projets relatifs au rendement énergétique.

II.4 Activités liées aux inventaires nationaux des réserves de substances réglementées à l'état de déchets

10. Dans cette section, faire état des inventaires nationaux des réserves de substances réglementées usagées ou indésirables et des plans pour la collecte, le transport et l'élimination de ces substances, et

présenter un rapport succinct sur l'état d'avancement des projets et les principales difficultés rencontrées au cours de leur mise en œuvre.

III. Projets achevés au cours de l'année de référence

11. Dans cette section, commencer par un résumé en quelques phrases. Enchaîner avec un tableau fournissant des informations sur le nombre de projets achevés et l'élimination progressive qu'ils ont rendue possible depuis le dernier rapport.

Groupe	Nombre de projets achevés	Élimination	
		Tonnes PAO/TM	Tonnes éq CO ₂
PGEH, phase I			
PGEH, phase II			
Plan de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, phase I			
Renforcement institutionnel			
etc...			
Total			

IV. Intégration des questions de genre

12. Présenter un rapport succinct sur les principaux résultats obtenus sur le plan de l'intégration des questions de genre. Faire notamment état de ce qui suit :

- Nombre de pays ayant assujéti tous les projets approuvés depuis la 85^e réunion à la politique en matière de genre ;
- Nombre de pays ayant inclus des conditions obligatoires et des indicateurs d'efficacité lors de la présentation de nouvelles phases de l'accord pluriannuel pour les projets approuvés depuis la 94^e réunion ;
- Importance des consultations menées auprès d'associations, de réseaux et/ou de parties prenantes, portant spécifiquement sur l'intégration des questions de genre tout au long du processus de planification et de mise en œuvre des projets ;
- Du point de vue de l'agence d'exécution, renforcement de la capacité de l'agence et du pays à garantir l'intégration de la politique en matière de genre dans le cycle des projets ;
- Rapport sur l'utilisation des guides/manuels sur l'égalité des sexes (chaque agence d'exécution dispose d'un guide pour l'intégration des questions de genre dans les projets soutenus par le Fonds multilatéral) et sur l'application des enseignements tirés.

V. Évaluation des risques

13. Dans cette section, donner un aperçu des principales causes des retards observés dans la mise en œuvre des projets par les pays bénéficiaires de l'aide de l'agence et des mesures spécifiques prises pour les combler, y compris l'analyse des causes profondes pertinentes et des mesures à prendre pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Ces informations sont nécessaires pour que le Comité exécutif sache comment les problèmes de retard sont systématiquement abordés par les différentes agences.

VI. Indicateurs d'efficacité

14. Dans cette section, présenter une évaluation quantitative de l'efficacité des agences d'exécution par rapport aux cibles établies dans les plans d'activités et les rapports financiers et d'avancement, ainsi que leurs réalisations par rapport à ces cibles pour l'année de référence. Expliquer brièvement les réalisations pour chaque cible, s'il y a lieu.

Type d'indicateur	Titre abrégé	Calcul	Cible	Réalisations
Planification-approbation	Tranches approuvées	Nombre de tranches approuvées par rapport au nombre prévu*		
Planification-approbation	Projets/activités approuvés	Nombre de projets/activités approuvés par rapport au nombre prévu (y compris les activités de préparation des projets)		
Mise en œuvre	Financement décaissé	Sur la base des estimations de décaissement figurant dans les rapports d'avancement		
Mise en œuvre	Élimination des SAO - projets liés aux HCFC	Élimination des SAO pour les projets liés aux HCFC en tonnes PAO par rapport à ce qui était prévu dans les rapports d'avancement		
Mise en œuvre	Réduction des HFC - projets liés aux HFC	Réduction des HFC pour les projets liés aux HFC en tonnes d'éq. CO ₂ par rapport à ce qui était prévu dans les rapports d'avancement		
Mise en œuvre	Achèvement opérationnel des projets	Achèvement opérationnel des projets par rapport à ce qui était prévu dans les rapports d'avancement pour toutes les activités (à l'exception de la préparation des projets)**		
Mise en œuvre	Intégration des questions de genre	Politique opérationnelle sur l'intégration des questions de genre appliquée à tous les projets approuvés		
Administration	Rapidité de l'exécution financière	La mesure dans laquelle les projets sont financièrement achevés dans les 12 mois suivant l'achèvement opérationnel du projet		
Administration	Présentation en temps voulu des rapports d'achèvement des projets	Présentation en temps voulu des rapports d'achèvement du projet sur la base des rapports d'avancement		
Administration	Présentation en temps voulu des rapports d'avancement et des plans d'activités	Présentation en temps voulu des rapports d'avancement et des plans d'activités, ainsi que des réponses, à moins qu'il n'en soit convenu autrement		

* Les cibles de l'agence seront réduites si elle ne peut pas présenter une demande de tranche en raison des actions d'une autre agence coopérante ou de l'agence principale ou si le PGEH ou le plan de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali relatif aux HFC soumis à l'examen du Comité exécutif n'est pas approuvé en raison de facteurs échappant au contrôle du service national de l'ozone et de l'agence.

** Les cibles de l'agence seront réduites si un report de la date d'achèvement a été approuvé par le Comité exécutif.

VII. Faits marquants au niveau national

15. Communiquer des informations sur les réalisations de trois pays qui se sont illustrés dans la mise en œuvre de projets, de politiques et d'autres mesures (par exemple l'achèvement rapide d'une conversion technologique complexe, le renforcement des capacités et la transformation des substances réglementées en solutions de remplacement durables, l'application proactive des réglementations visant à réduire la dépendance à l'égard des substances réglementées et l'adoption de technologies à haut rendement énergétique).

VIII. Questions administratives et autres questions

VIII.1 Réunions auxquelles l'agence a participé

VIII.2 Coopération avec les agences d'exécution et d'autres agences

VIII.3 Autres questions

16. Dresser la liste des réunions auxquelles l'agence a participé et de toute coopération interagences (y compris avec des agences bilatérales) pour la période de référence. L'agence peut également mentionner toute autre question qu'elle souhaite porter à l'attention du Comité exécutif.

Annexe I : Tableaux récapitulatifs

17. Chaque tableau doit être précédé d'un résumé de quelques phrases. Cela permet de faire la synthèse de tous les projets achevés ou en cours depuis la création du Fonds.

a) Données récapitulatives annuelles

Année d'approbation	Nombre de projets approuvés	Nombre de projets achevés	Pourcentage de projets achevés (%)	Financement approuvé plus ajustements (\$ US)	Financement décaissé (\$ US)	Solde (\$ US)	Pourcentage du financement décaissé (%)

b) Cumul des projets d'investissement achevés

Élément	Nombre de projets	Financement approuvé plus ajustements (\$ US)	Pourcentage du financement décaissé (%)	Consommation éliminée (tonnes PAO/TM)	Production éliminée (tonnes PAO/TM)	Consommation éliminée (éq CO ₂)	Production éliminée (éq CO ₂)	Nombre moyen de mois entre l'approbation et le premier décaissement	Nombre moyen de mois entre l'approbation et l'achèvement	Rapport coût-efficacité global pour le Fonds (\$ US/kg)

c) Cumul des projets de non-investissement achevés

Élément	Nombre de projets	Financement approuvé plus ajustements (\$ US)	Pourcentage du financement décaissé (%)	Nombre moyen de mois entre l'approbation et le premier décaissement	Nombre moyen de mois entre l'approbation et l'achèvement

d) Cumul des activités de préparation de projets achevés

Élément	Nombre de projets	Financement approuvé plus ajustements (\$ US)	Pourcentage du financement décaissé (%)	Nombre moyen de mois entre l'approbation et le premier décaissement	Nombre moyen de mois entre l'approbation et l'achèvement

e) Cumul des projets d'investissement en cours

Élément	Nombre de projets	Financement approuvé plus ajustements (\$ US)	Pourcentage du financement décaissé (%)	Nombre de projets qui ont reçu des fonds	Pourcentage de projets qui ont reçu des fonds (%)	Nombre moyen de mois entre l'approbation et le premier décaissement	Nombre moyen de mois entre l'approbation et l'achèvement prévu	Retard moyen dans l'achèvement des projets	Rapport coût-efficacité global pour le Fonds (\$ US/kg)

f) Cumul des projets de non-investissement en cours

Élément	Nombre de projets	Financement approuvé plus ajustements (\$ US)	Financement décaissé (US\$)	Pourcentage du financement décaissé (%)	Nombre de projets qui ont reçu des fonds	Pourcentage de projets qui ont reçu des fonds (%)	Nombre moyen de mois entre l'approbation et le premier décaissement	Nombre moyen de mois entre l'approbation et l'achèvement prévu	Retard moyen dans l'achèvement des projets

g) Cumul des activités de préparation de projets en cours

Élément	Nombre de projets	Financement approuvé plus ajustements (\$ US)	Financement décaissé (\$ US)	Pourcentage du financement décaissé (%)	Nombre moyen de mois entre l'approbation et le premier décaissement	Nombre moyen de mois entre l'approbation et l'achèvement prévu	Retard moyen dans l'achèvement des projets

Annexe III

OUTLINE OF THE CURRENT PROGRESS REPORT NARRATIVE FORMAT

I.	Project approvals and disbursements
(a)	Annual summary data
(b)	Interest
(c)	Summary data by type (CPG, DEM, INS, INV, PRP, TAS, TRA)
(e)	Sector phase-out by country
II.	Project completions since last report
(a)	ODP phased out since last report
(b)	Non-investment project completions since last report
i.	Country programmes
ii.	Technical assistance
iii.	Training
III.	Global and regional project highlights
(a)	Global projects
(b)	Regional projects
IV.	Performance indicators
(a)	Agency business plan performance goals
(b)	Cumulative completed investment projects
(c)	Cumulated completed non-investment projects
(d)	Cumulative ongoing investment projects
(e)	Cumulative ongoing non-investment projects
V.	Status of agreements and project preparation (where applicable), by country
(a)	Agreements to be signed/executed/finalized and when they will be ready for disbursing
(b)	Project preparation by country, approved amount, and amount disbursed
VI.	Gender mainstreaming
VII.	Administrative issues (operational, policy, financial, and other issues)
(a)	Meetings attended
(b)	Implementing agency and other co-operation
(c)	Other issues
Annex I Country developments	